

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ERGONOMIE			
Ancien Code	PAEG3B77ERG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAER3770		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Séverine DELNEUFCOURT (delneufcourts@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise l'apprentissage théorique et pratique de techniques spécifiques aux domaines musculosquelettiques. Lors du cours d'ergonomie, nous aborderons une approche globale de l'aménagement participatif des situations de travail en vue de la prévention des TMS (troubles musculo-squelettiques).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.4 Informer, conseiller et/ou éduquer la personne bénéficiaire et/ou son entourage social pour améliorer son activité et sa participation
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.5 Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

Acquis d'apprentissage visés

Ergonomie : discipline scientifique qui vise la compréhension des interactions entre les êtres humains et les autres composantes d'un système. Mise en œuvre dans la conception de théories, de principes, de méthodes et de données pertinentes afin d'améliorer le bien-être des personnes et l'efficacité globale des systèmes.

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant.e sera capable :

- d'intégrer des méthodes de dépistage et d'observation des risques de TMS au poste de travail, dans un cadre de prévention/analyse des risques professionnels, avec une finalité de prévention primaire, secondaire ou tertiaire selon la réalité professionnelle;
- d'illustrer des moyens concrets d'adaptation du poste de travail. 'Travail' sous-entend les interactions entre la personne et l'environnement au sens large, qui interviennent aussi bien dans le cadre professionnel (en économie normale et protégée) qu'extra-professionnel (activités de la vie journalière, loisirs, ...);

- de détecter les situations à risque TMS et de proposer l'organisation de séances de prévention à l'égard de travailleurs et adaptées à certaines pathologies spécifiques.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG3B77ERGA Ergonomie

24 h / 3 C

Contenu

- Ergonomie et bien-être au travail : introduction et contexte législatif
- Méthodes de dépistage et d'observation des risques de TMS
- TMS et anthropométrie : pathologies, facteurs de risque et réflexions quant à l'aménagement d'un poste de travail
- Travail avec écran et sédentarité
- Manutention et lombalgies
- Facteurs physiques d'ambiance impactant la pénibilité au travail: bruit, climat, éclairage, vibrations

Démarches d'apprentissage

Plusieurs démarches d'apprentissage sont entreprises:

- Cours théorique sous la forme d'exposé oral: power point, illustrations, vidéos, exemples
- Ateliers d'expérimentation et de réflexion en sous-groupe concernant différents domaines de l'ergonomie
- Séance pratique concernant la manutention de charges dans les activités du quotidien
- Réflexion collective sur les adaptations réalisables en fonction de la pathologie du patient, du lieu de l'action et des aides techniques disponibles.
- Experts invités: suivant leur disponibilité (démonstration de matériel, Aviq, etc)
- Travail de groupe encadré en partie en cours

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiant.e.s peuvent poser leurs questions pendant les cours et lors des séances d'exercices.

La réalisation d'ateliers et d'exercices pratiques permet de concrétiser et de tester certains concepts.

Quatre heures de cours sont consacrées à la réalisation du travail de groupe: les étudiant.e.s y travaillent de façon collaborative et renforcent leur apprentissage de la discipline. Le professeur encadre la séance, répond aux questions et donne des pistes de réflexion.

Les notes de cours sont disponibles via connected.

Sources et références

Amalberti R. (2001), La Conduite de systèmes à risques, PUF, Paris, 2e édition.

Baccino T., Bellino C. et Colombi T. (2005), Mesure de l'utilisabilité des interfaces, Hermès Science Publisher, Paris.

Cerf M. et Falzon P. (dir.) (2005), Situations de service : travailler dans l'interaction, PUF, Paris.

Chapanis A. (1996), Human Factors in Systems Engineering, Wiley, New York.

Daniellou F. (1986), L'Opérateur, la vanne, l'écran. L'ergonomie des salles de contrôle, ANACT, Montrouge.

Darses F., Cahour B., Poveda O., André-Thorin F., Delabie J.-B. et Pécheux V. (2001), « Quelles conditions pour la participation des opérateurs à la conception de leurs dispositifs de fabrication ? », Actes de la conférence internationale SELF-ACE 2001, Montréal, 3-5 octobre.

Falzon P. (dir.) (2004), Ergonomie, PUF, Paris.

Grosjean M. et Lacoste M. (dir.) (1999), Communication et intelligence collective, le travail à l'hôpital, PUF, Paris.

Guérin F., Laville A., Daniellou F., Duraffourg J. et Kerguelen A. (2007), Comprendre le travail pour le transformer : la pratique de l'ergonomie, ANACT, Lyon-Montrouge, 5e édition.

Hoc J.-M. et Darses F. (dir.) (2004), Psychologie ergonomique : tendances actuelles, PUF, Paris.

Lahy J.-M. (1916), Le Système Taylor et la psychologie du travail professionnel, Masson, Paris, p. 190-193.

Leplat J. (2000), L'Analyse psychologique de l'activité en ergonomie, Octarès, Toulouse.

McCormick E.J. et Sanders M.S. (1987), Human Factors in Engineering and Design, McGraw-Hill, New York.

Melier B. et Quéinnec Y. (2000), Communication et travail, Actes du XXXVe congrès de la SELF, Octarès, Toulouse.

Perrow C. (1999), Normal Accidents. Living with High-Risk Technologies, Basic Books, New York.

Richard J.-F. (1990), Les Activités mentales. Comprendre, raisonner, trouver des solutions, Armand Colin, Paris.

Rigby L.V., Cooper J.I. et Spickard W.A. (1961), Guide to Integrated System Design for Maintainability, Wright-

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Sites utiles : Aviq, beswic, bossons futé, Fedris, INRS, irsst, Napo, osha, Suva, etc

E-learning pour faire ses premiers pas en bien-être au travail | Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale (belgique.be)

Stratégie Sobane - disponibles sur Beswic.be

Déparis et Déparis filles - disponibles sur Beswic.be

Méthodes Kim - disponibles sur baua.de

Méthode d'analyse de la charge physique de travail - disponible sur INRS.fr

Diverses publications du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale :disponibles sur Beswic.be

-Série Stratégie Sobane: gestion des risques professionnels (sécurité, machines et outils, ergonomie, facteurs physiques d'ambiance, produits chimiques, risques électriques, risques psychosociaux, etc.)

-Guides de concertation Déparis

Code du bien-être au travail - <https://emploi.belgique.be/fr/themes/bien-etre-au-travail/principes-generaux/code-du-bien-etre-au-travail>

Le bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail: Commentaire juridique de la loi du 4 août 1996 - Série Juridique

Clés pour ... les aménagements raisonnables au profit des personnes handicapées au travail

Guide pratique pour le Comité pour la prévention et la protection au travail

Prévention des maux de dos dans le secteur: de l'aide à domicile; de l'agriculture et de l'horticulture; de la construction; de la petite enfance

Les supports de cours sont mis à la disposition des étudiants via la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Quatre heures de cours sont organisées en fin de Q1 afin que les étudiants prennent connaissance d'une part de la réalisation d'un travail de groupe à remettre au Q2 et d'autre part des méthodes qu'ils devront appliquer. Ainsi ils ont l'occasion de s'organiser afin de trouver le lieu d'analyse.

L'étudiant est évalué en première session par un travail en groupe (100%) constitué de 3 ou 4 étudiants. Ils réaliseront une visite d'entreprise (en dehors des heures du cours) avec l'ensemble du groupe. Ils trouveront cette entreprise sur base de leurs contacts et de leurs intérêts. Les critères de réalisation du travail sont expliqués lors des heures de cours et disponibles sur la plateforme.

Durant et suite à leur visite d'entreprise, ils devront:

- évaluer la situation à risque de TMS d'un travail manuel, de manière participative avec le.s travailleurs, et/ou responsable.s, sur base des méthodes enseignées,
- pointer les éléments sources de TMS ET proposer des pistes de solutions concrètes
- évaluer l'impact de certaines propositions, cad réévaluer la situation à l'aide de la méthode, suite à leurs recommandations.

Le travail est à rendre avant la session d'examen du Q2. Cette date est discutée et fixée avec les étudiants durant la 1ere séance du Q2. Les principes d'évaluation ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

L'étudiant est évalué en seconde session par l'amélioration du travail réalisé en groupe (100%). Il améliorera son travail, sur base des commentaires communiqués, seul (s'il est le seul de son groupe à devoir représenter) ou avec ses partenaires du groupe concernés par une 2e session dans cette UE.

Si l'étudiant est absent à au moins une des 2 séances consacrées à la réalisation du travail en groupe
- avec motif légitime, il s'organise avec ses pairs dans la répartition du travail

- de manière injustifiée: il devra représenter le travail (cfr les critères postés du travail). Il devra d'une part améliorer le travail de groupe sur base des commentaires communiqués et d'autre part ajouter l'analyse participative et les recommandations liées pour un poste de travail avec écran (de l'entreprise visitée ou d'une autre entreprise).

Si les résultats restent insuffisants après cette deuxième session, les étudiants concernés doivent prévoir une entrevue avec le professeur afin d'échanger sur leur travail et les attendus, ce afin de remettre une version améliorée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

- Les étudiants qui arrivent en cours de cycle devront rencontrer le professeur pour les dispositions particulières.

-L'étudiant dans l'incapacité de suivre le cours ou une partie du cours pour des raisons liées à un stage prévu à l'étranger, doit se présenter auprès de l'enseignant titulaire dès le 1er cours pour convenir avec lui d'éventuelles adaptations des modalités d'évaluation si nécessaire. Celles-ci seront alors validées par l'enseignant et l'étudiant via sa signature.

-En fin de cycle, quatre heures de cours sont consacrées à la rédaction du travail, en sous-groupe, avec la possibilité de poser des questions. La présence à ces quatre heures est obligatoire. En cas d'absence injustifiée, l'étudiant.e sera considéré.e comme absent.e dans la réflexion et la rédaction du travail. L'évaluation sera dès lors à rendre en seconde session, selon les critères indiqués dans 'modalités d'évaluation'.

-Nous avons conscience que l'IA existe, cependant, il est demandé aux étudiant.e.s de faire preuve de leurs esprits critiques pour analyser et faire des liens entre la théorie et la pratique observée dans leur entreprise, ce que les IA ne sont pas capables de produire.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).